

Votes sur les motions déposées en conclusion d'interpellations - séance plénière du 26 juin 2025

Une motion pure et simple est une motion qui vise uniquement à passer à l'ordre du jour. La motion pure et simple a la priorité de droit sur toutes les autres motions, à l'exception de la motion de confiance. L'adoption d'une motion pure et simple entraîne la caducité de toutes les autres motions (art.92bis du Règlement de la Chambre).

Si plusieurs motions de recommandation portent sur le même objet, celles déposées par des interpellateurs ont, lors du vote, la priorité de droit sur celles déposées par d'autres membres. L'ordre du vote est, pour chacune de ces deux catégories de motions, déterminé par l'ordre dans lequel celles-ci ont été déposées.

N° vote	Interpellation	Ministre	Commission Séance plénière	Motions introduites	N° DOC	Vote sur la motion pure et simple			
						Votes nominatifs	OUI	NON	ABST.
1	de Britt Huybrechts (VB) sur "la réaction de la Belgique à l'éclatement des principes d'une démocratie saine en Allemagne" (n° 41)	au ministre des Affaires étrangères, des Affaires européennes et de la Coopération au développement	Commission des Relations extérieures du 17 juin 2025	<ul style="list-style-type: none"> • motion de recommandation par Britt Huybrechts (VB) • motion pure et simple par Benoît Lutgen (Les Engagés) 	MOT 56 041/001	p. 68 détail: p. 73	108	32	1
2	<ul style="list-style-type: none"> - de Staf Aerts (Ecolo-Groen) sur "la coopération de la SNCB avec une entreprise active dans les colonies israéliennes illégales" (n° 62) - de Farah Jacquet (PVDA-PTB) sur "le contrat de 3.4 milliards d'euros de la SNCB" (n° 100) - d'Hugues Bayet (PS) sur "les marchés publics de la SNCB" (n° 106) 	au ministre de la Mobilité, du Climat et de la Transition environnementale	Séance plénière du 26 juin 2025	<ul style="list-style-type: none"> • motions de recommandation par Staf Aerts (Ecolo-Groen), Farah Jacquet (PVDA-PTB) et Hugues Bayet (PS) • motion pure et simple par Aurore Tourneur (Les Engagés), Nawal Farih (CD&V), Axel Ronse (N-VA), Benoît Piedboeuf (MR) et Oskar Seuntjens (Vooruit) 	/	p. 69 détail: p. 73	79	63	0
3	<ul style="list-style-type: none"> - d'Irina De Knop (Open Vld) sur "le projet de loi-cadre du ministre de la Santé publique" (n° 99) - de François De Smet (DéFI) sur "le mouvement de grève des médecins le lundi 7 juillet" (n° 101) - de Natalie Eggermont sur "la loi-cadre de réforme des soins de santé" (n° 103) - de Ludivine Dedonder sur "la loi-cadre de réforme des soins de santé" (n° 104) - de Dominiek Sneepe sur "l'avis négatif du Comité de l'assurance sur la loi de réforme" (n° 105) 	au ministre des Affaires sociales et de la Santé publique, chargé de la Lutte contre la pauvreté	Séance plénière du 26 juin 2025	<ul style="list-style-type: none"> • motions de recommandation par Irina De Knop (Open Vld), François De Smet (DéFI), Natalie Eggermont (PVDA-PTB), Ludivine Dedonder (PS) et Dominiek Sneepe (VB) • motion pure et simple par Aurore Tourneur (Les Engagés), Nawal Farih (CD&V), Axel Ronse (N-VA), Benoît Piedboeuf (MR) et Oskar Seuntjens (Vooruit) 	/	p. 70 détail : p. 74	79	63	0